

## Annexe B

### Soutien aux activités de développement de l'industrie — 2022-2023 : Composante Recherche

#### CRITÈRES RELATIFS À LA RECHERCHE SUR L'INDUSTRIE

L'information ci-dessous a pour but de guider les requérants et les requérantes qui demandent du financement dans le cadre de la composante Recherche; elle n'est pas nécessairement exhaustive. Nous invitons tous les requérant-es à lire le présent document avant de soumettre une demande.

#### OBJECTIFS

Habiller et éclairer les principales clientèles (à savoir les sociétés de production, les studios et les créateurs et créatrices de contenu canadiens) en leur fournissant de l'information sur l'industrie qui les aidera à faire progresser leurs entreprises et à faire évoluer leurs carrières. Favoriser la croissance et la pérennité de l'industrie grâce à des renseignements pertinents sur les marchés.

#### EXIGENCES

Le financement n'est pas renouvelable. Les requérant-es qui voudraient obtenir du financement pour mettre à jour ou répéter une étude déjà financée par le FMC doivent soumettre une nouvelle proposition complète en tenant compte des priorités et des exigences énumérées dans le présent document.

**La demande de financement doit inclure les renseignements qui suivent.**

1. **Résultats attendus** : Veuillez décrire les retombées que vous souhaitez atteindre ou faciliter par l'intermédiaire du projet et leurs liens avec les lacunes ou les besoins avérés de l'industrie ou de la communauté (maximum 1 000 mots).

*Les retombées peuvent avoir un lien avec la façon dont la recherche permettra de soutenir :*

- l'accès aux auditoires, aux marchés ou aux débouchés commerciaux pour les sociétés de production et les studios;
- l'accès aux possibilités d'avancement de carrière pour les professionnels et professionnelles de l'industrie;
- l'innovation et la transformation des cultures d'entreprise et des pratiques commerciales (p. ex., guide sur les pratiques exemplaires diffusé au sein des parties intéressées et mis en œuvre par celles-ci);
- l'accroissement de l'accès et de la participation de membres de groupes visant l'équité ou la souveraineté;
- l'adoption de pratiques durables, respectueuses de l'environnement;
- l'adoption de principes directeurs à l'échelle du secteur ou la modification de politiques publiques.
- etc.

2. **Projet** : Veuillez décrire le projet proposé en vue d'atteindre les résultats attendus (maximum 2 000 mots).

Montrez que les renseignements sur l'industrie que vous souhaitez produire à l'aide du projet font actuellement défaut. Expliquez en quoi le projet s'inspirera d'études précédentes, le cas échéant. Il est essentiel que le projet de recherche proposé se distingue nettement des autres études connues.

Décrivez le plan de recherche et la méthodologie du projet dans la mesure du possible au moment du dépôt de la demande.

« **Méthodologie** » s'entend des méthodes utilisées pour mettre la recherche en œuvre. Indiquez la façon dont vous envisagez de produire des renseignements fiables, validés et pertinents.

- Expliquez le plan de recherche, tout en mentionnant les problèmes à aborder, la démarche et le bien-fondé de la démarche, notamment. Décrivez toutes les sources et données sur lesquelles la recherche s'appuiera, par exemple, les études antérieures, les consultations, les types d'informations

*ou de données, la création de nouvelles connaissances.*

- *Décrivez les méthodes de collecte de données (primaires et secondaires), ainsi que les protocoles de gestion des données (façon dont les données seront recueillies, sauvegardées et divulguées).*
- *Précisez les méthodes envisagées d'analyse des données, ainsi que la façon dont les constatations seront synthétisées et présentées.*
- *Présentez les limites connues ou éventuelles de la méthodologie (p. ex., représentativité des échantillons de sondage), les biais implicites et les lacunes potentielles.*

**N.B.**

Le financement sera accordé en priorité aux projets ayant pour but de combler des lacunes avérées en matière de renseignements sur l'industrie par l'entremise d'une collecte de données primaires et d'une analyse descriptive.

- Les projets visant à recueillir des données secondaires (y compris des données administratives) peuvent être pris en considération, mais ils n'auront pas la priorité.
- Les projets sous-tendant une analyse diagnostique ou prévisionnelle peuvent aussi être pris en considération, mais ils n'auront pas la priorité.
- Les projets de recherche fondés sur une analyse prescriptive (p. ex., des recommandations) seront pris en compte uniquement si les recommandations sont le résultat de consultations auprès des parties intéressées.

Les projets peuvent porter sur une ou plusieurs régions ou communautés du Canada. Dans le cas des projets ciblant une seule région ou communauté, la priorité sera accordée aux régions et aux communautés sous-représentées dans les études récentes.

Tous les requérant-es approuvé-es seront tenu-es de soumettre la méthodologie et le plan de recherche complets dans le cadre du calendrier de projet. Dans le cas d'une étude impliquant des personnes humaines, les requérant-es seront tenu-es de fournir sur demande la confirmation de leur processus d'évaluation éthique ou d'autorisation.

**3. Public :** Veuillez décrire le public cible qui bénéficiera du projet (maximum 300 mots).

**4. Distribution :** Veuillez décrire le plan de lancement, de distribution et de mise en marché du rapport ou de la publication du projet de recherche, compte tenu des auditoires cibles et des résultats attendus (maximum 1 000 mots).

Joignez une description du format du rapport de recherche ou de la publication. Les rapports de recherche courts et faciles à lire sont préférables aux rapports didactiques détaillés. Si un rapport détaillé est financé, un résumé ou un document convivial résumant les résultats devra être soumis.

Indiquez dans quelles langues le rapport de recherche sera publié. Le FMC s'attend à ce qu'il soit au moins publié en français et en anglais. Des exceptions peuvent être accordées dans des cas exceptionnels dûment justifiés. Si vous prévoyez de lancer votre rapport de recherche ou votre publication dans une seule langue, veuillez en expliquer les raisons.

**N.B.**

Il est obligatoire de placer un avis de non-responsabilité des partenaires financiers au début du rapport ou de la publication.

Le FMC peut décider, à sa discrétion, de ne pas publier ou promouvoir une étude qu'il a financée sur ses plateformes. De plus, il peut exiger de ne pas être mentionné comme partenaire financier si l'étude ne répond pas à ses normes de qualité.

**5. Évaluation et rapport :** Veuillez indiquer comment vous suivrez les résultats attendus de

votre projet et en ferez rapport (maximum 500 mots).

6. **Calendrier** : Veuillez fournir un aperçu du calendrier du projet, incluant les principales dates et étapes, y compris celles liées à la rubrique 5. *Évaluation et rapport* ci-dessus.
7. **Équipe de projet et titularité de la propriété intellectuelle (PI)** : Veuillez indiquer les compétences et l'expertise de la ou des personnes qui piloteront le projet, ainsi que celles de tous les partenaires, consultants et consultantes ou cabinets de recherche (maximum 1 000 mots).

Indiquez qui détiendra les droits de PI de la recherche (données et rapports ou publications).

Si le financement demandé excède 25 000 \$, le FMC s'attend à une vérification diligente dans le choix du cabinet de recherche ou des consultant-es. Indiquez si un processus de demande de propositions sera mené; sinon, expliquez pourquoi.

*Relativement à l'équipe de projet, le FMC prendra en considération et évaluera les facteurs ci-dessous :*

- *Indépendance des cabinets de recherche ou des consultant-es;*
- *Capacité démontrée de respecter les normes de recherche, et connaissance approfondie du domaine de recherche attestée par l'utilisation d'une terminologie appropriée, des sources viables et des ressources démontrables;*
- *Évaluation des études antérieures et satisfaction attestée de la clientèle;*
- *Diversité et inclusion dans la méthode et l'équipe de recherche proposées — le FMC s'attend à ce que les partenaires de recherche encouragent la diversité et l'inclusion dans tous les projets; lorsque la recherche porte spécifiquement sur la diversité et l'inclusion, la méthode et l'équipe doivent refléter la diversité et l'inclusion en conséquence.*
- *Pour les études pancanadiennes, capacité démontrée de mener la recherche en anglais, en français et dans des langues autochtones au besoin.*